



## Le cadre législatif régissant l'insalubrité

### Objectifs

- Permettre aux professionnels de mieux appréhender les situations d'insalubrité présumées au domicile des personnes âgées, qu'elles soient locataires ou propriétaires
- Connaître le cadre juridique qui s'applique en la matière et les démarches qui doivent être effectuées

### Axes essentiels

- La salubrité, une composante de l'ordre public
- L'insalubrité, une préoccupation des pouvoirs publics
- La notion d'insalubrité au sens de la Loi
- Distinction des notions de logement insalubre / indécent / indigne
- Evaluation de l'insalubrité
- A quelle autorité administrative doit-on signaler l'état d'insalubrité présumée ?
- L'enquête d'insalubrité
- Mise en œuvre de la procédure constatant l'insalubrité
- Droits des locataires et des occupants
- Les sanctions encourues

### Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles

### Support pédagogique

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par l'intervenant.

### Public concerné

Les personnes concernées par cette formation sont les responsables de structure de maintien à domicile ou de services municipaux, et de manière générale, tout professionnel travaillant au domicile de personnes âgées.

### Calendrier

**Mardi 24 septembre 2019**



### Durée

1 journée de 7 heures, de 9 h à 17 h.

### Lieu de réalisation

PASI  
Parc de la Julienne  
26 rue des Champs  
Bâtiment F  
91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

### Intervenants

Juriste titulaire d'un DESS Droit de l'Action Sociale et d'un MASTER 2 Droit de la Santé, chargé du Point d'Accès au Droit des personnes âgées en Essonne.

### Tarif

**120 € par personne (repas compris)**